

Permis AM cyclo / quadricycle

Pièces à fournir le jour de l'inscription :

- 3 photos d'identité
- 1 photocopie de la carte ASSR 1 ou 2 délivrée par le collègue
- 1 autorisation parentale délivrée par l'auto-école (pour les mineurs)
- 1 photocopie de la pièce d'identité recto/verso de l'élève

Pièces à fournir à la préfecture :

- 1 photocopie de la carte ASSR 1 ou 2 délivrée par le collègue
- 1 photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 1 attestation de d'hébergement
- 1 photocopie de la pièce d'identité recto/verso du parent si mineur